

Atelier 1

Comment renforcer la visibilité du travail des artistes en région ?

Le SODAVI est une démarche initiée par le Ministère de la Culture depuis 2015. Elle se met en place cette année en Région Centre-Val de Loire par l'intermédiaire de devenir.art, en lien étroit avec la Drac et le Conseil régional. Par la concertation des acteurs, elle vise le renouvellement d'une politique en faveur des arts visuels.

L'artiste, ses conditions de vie, ses moyens de création, et la qualité de ses interactions au sein d'un territoire, se trouvent être à la base de tout un écosystème.

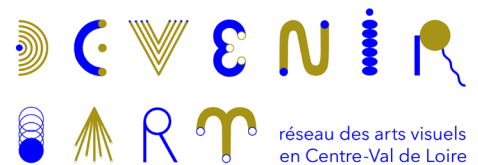
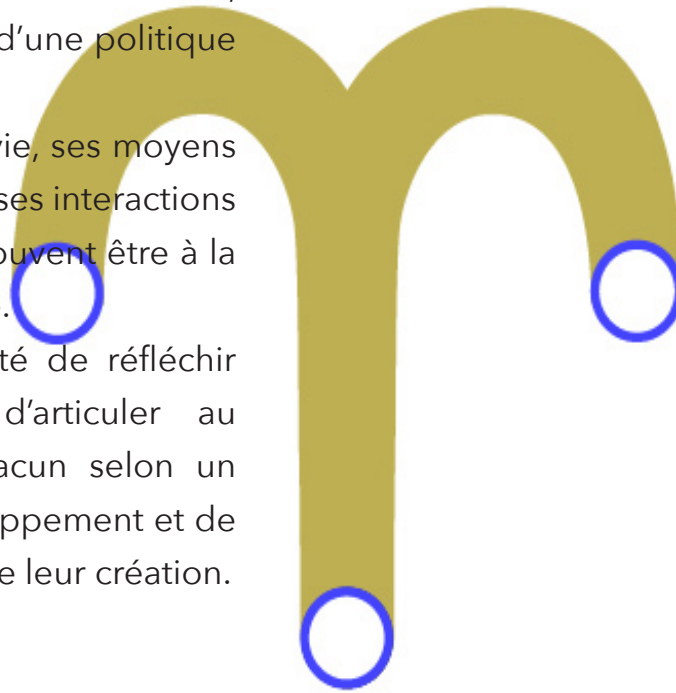
Le SODAVI est l'opportunité de réfléchir ensemble aux moyens d'articuler au mieux les activités de chacun selon un objectif commun de développement et de valorisation des artistes et de leur création.

De décembre 2018 à février 2019, devenir.art a mis en place 3 rencontres ayant permis à 177 acteurs de s'exprimer sur les thématiques régionales qui leur semblent les plus déterminantes pour les arts visuels en région Centre-Val de Loire.

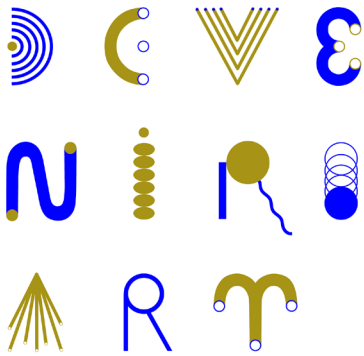
4 thématiques principales ont été dégagées des propos des participants et vont donner lieu à :

des ateliers et des rencontres croisées avec tous les acteurs qui se mobiliseront d'avril à décembre 2019 sur l'ensemble du territoire régional

- 1 > Comment renforcer la visibilité du travail des artistes en région ?
- 2 > Comment favoriser les interactions des artistes avec les différents milieux socio-économiques ?
- 3 > Quels moyens favorables à la création en région ?
- 4 > Un nouvel espace de coopération entre les acteurs



réseau des arts visuels
en Centre-Val de Loire



Atelier 1

Comment renforcer la visibilité du travail des artistes en région?

Cet atelier se propose de réfléchir à mieux mettre en lumière, identifier les démarches artistiques en région. Ce besoin de visibilité doit être envisagé dans ses différentes dimensions : documentation sur le travail, possibilité de diffusion de ce travail, échanges avec des professionnels, etc. Cela passe par des outils - collectifs et/ou personnels, mais aussi par l'information active auprès des structures des arts visuels et d'autres domaines, la circulation en région et en allers-retours avec d'autres territoires en France et à l'étranger.

Réunion #1 - le 25 avril 2019
de 9h30 à 18h à Amilly,
Centre d'art Les Tanneries

- Un outil collaboratif en ligne :

Comment coordonner les outils et dispositifs de visibilité des artistes et des acteurs en région pour favoriser leur repérage et leur identification ?

- Des outils individuels de visibilité :

Comment soutenir les artistes dans le développement de leurs propres outils de présentation de leur démarche ?

Réunion #2 - le 8 octobre 2019
de 9h30 à 18h à Amboise,
Le Garage

- Soutenir la valorisation des artistes :

Comment favoriser la présence des artistes dans les programmations en région, et leur rayonnement hors région ?

- Renforcer l'inscription professionnelle des artistes :

Comment renforcer les opportunités de rencontre entre les artistes et différents acteurs professionnels publics et privés ?

Participants - Réunion # 1

jeudi 25 avril 2019

Centre d'art Les Tanneries, Amilly

Marie-Laure Rocher : artiste, chargée d'accompagnement Artefacts et présidente d'Écotone

Lætitia Bourget : plasticienne, représentante du CAAP

Christophe Camoinaro : producteur au sein de Girelle Production

Philippe Gasnier : artiste réalisateur notamment pour Atelier 205

Azelma de Grandmaison : chargée de communication à l'ENSA de Bourges

Ludivine Petit : chargée de développement culturel référente du Garage à Amboise

Élodie Bernard : commissaire, critique d'art et enseignante

Ségolène Garnier : artiste

Les Simonnet : duo d'architectes plasticiens

Philippe Thomas : artiste

Chloé Laffage : chargée des arts plastiques à la Ville d'Orléans

Nicolas Herubel : artiste enseignant

Robert Christien : artiste-auteur

Geoffroy Gross : artiste

Diego Movilla : artiste et graphiste

Sammy Engramer : artiste, membre du groupe Laura

Eric Degoutte : coprésident de devenir.art et directeur du Centre d'art Les Tanneries

Gunther Ludwig : secrétaire de devenir.art. Commissaire d'exposition

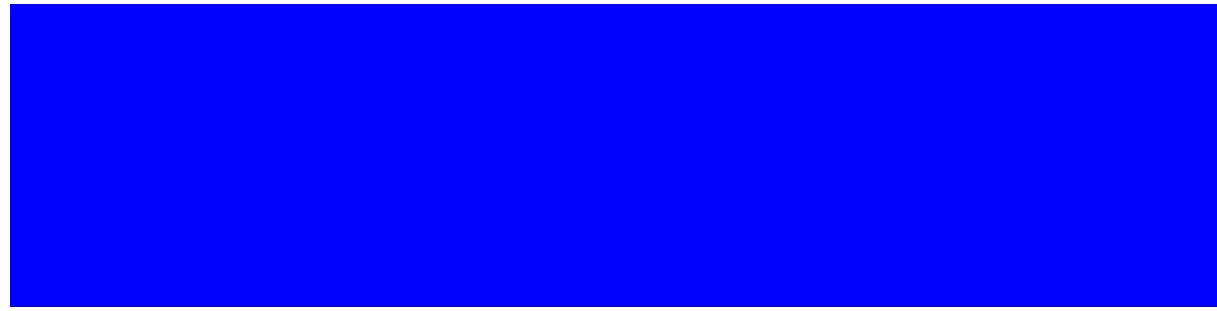
Philippe Coudert : coordinateur AAAR au sein de Labomedia

Marceline Matheron : présidente de DDA PACA et du réseau national DDA

Jean-Christophe Royoux : conseiller arts plastiques à la Drac Centre-Val de Loire

Karine Sauzet : cheffe de service Création, Territoires et Publics à la région Centre-Val de Loire

Elise Jouvancy : coordinatrice de devenir.art



Quel outil permettrait une meilleure identification des artistes actifs en région par les acteurs de la région (programmeurs, musées, acteurs des autres secteurs...) et extérieurs à la région (commissaires, diffuseurs, presse, autres réseaux...)?

Une grande étape de structuration des lieux de diffusion dans les territoires de la région a été réalisée ces dernières années, l'enjeu se situe désormais dans la mise en réseau de ces lieux de diffusion mais aussi dans un maillage des artistes, toutes pratiques et générations confondues. La connaissance des artistes installés sur le territoire, leur valorisation ainsi que leur interconnaissance sont des moyens -parmi d'autres- qui pourront favoriser la perception de cette région comme un territoire dynamique soutenant la création, favorable à l'installation des artistes comme au développement des parcours d'artiste.

Il s'agit ici de travailler ces questions avec des acteurs qui ont une expérience du territoire (**Philippe Coudert**, secrétaire de rédaction de [AAAR](#)) et des personnes extérieures qui éclairent les débats par leur expérience (**Marceline Matheron**, Présidente de [Documents D'Artistes PACA](#))

AAAR (créé en 2012)

AAAR est un site Internet et un outil d'information sur l'actualité de l'art contemporain en région Centre. Mise en place par Labomedia suite à l'échec de l'émergence d'un réseau en région, l'activité représente aujourd'hui 1 ETP++ dans une configuration de partage de personnel administratif et développement web avec Labomedia. Dans un contexte où les activités d'AAAR et de Labomedia peinent parfois à défendre leur pleine convergence, AAAR souffre de ne pas obtenir les moyens et l'accompagnement nécessaires à l'exercice de sa mission et à son développement.

Les rubriques du site reprennent les axes principaux de l'activité d'AAAR:

Agenda : la rubrique présente toute l'actualité des événements et manifestations arts visuels en région Centre

Annuaire : le répertoire de 123 structures actives dans les domaines du soutien à la création ou de la diffusion en arts visuels en Région

Atelier professionnel : recense des informations professionnelles de types appels à projets

Revue : rubrique au contenu éditorialisé, comprenant une documentation thématique, des dossiers ou des entretiens avec des acteurs des arts visuels. Comprend plusieurs documents sonores.

+ Itinéraires : fiches de présentation d'artistes sur la base des 17 artistes exposés à la Triennale de Vendôme en 2015. Initialement prévue pour se développer, la rubrique est finalement restée en l'état faute de moyens pour la mettre en oeuvre réellement.

Le site accueille 43000 visiteurs distincts par an : c'est l'outil incontournable pour connaître l'actualité en région. Les informations et actualités des principales rubriques font l'objet d'une newsletter mensuelle.

En Centre-Val de Loire, les participants notent la difficulté des acteurs à travailler ensemble et beaucoup d'imperméabilité entre les différentes composantes du champs des arts visuels. Pourtant, d'autres secteurs en région semblent travailler différemment : dans le secteur du Livre, les acteurs ressentent davantage le bénéfice commun à travailler ensemble.

Documents D'Artistes PACA (créé en 1999)

Fond documentaire en ligne initialement créé en PACA sur les artistes de la région, la plateforme est aujourd'hui présente dans 4 régions de France (PACA, Bretagne, Auvergne Rhône Alpes et Nouvelle Aquitaine).

DDA permet la mise en ligne de dossiers d'artistes, travaillés et réfléchis avec les artistes. En se retrouvant présenté au milieu d'autres artistes, il est présent au sein d'une **scène artistique**. Cela constitue un levier car on peut découvrir le dossier par rebond sur le site. La **visibilité est ainsi démultipliée**. C'est à cet endroit que se situe la plus-value pour un artiste par rapport à son propre site.

DDA PACA présente environ 240 artistes, comptabilise 31000 pages sur son site et 80000 visiteurs par an et 627000 pages vues. 72 % des personnes qui regardent le site le font à partir d'un autre territoire. L'outil constitue « **une chance de plus** » de mettre en relation un travail d'artiste et un professionnel. Il s'agit d'activer, susciter le regard.

La documentation développée par DDA devient support à d'autres types d'activités : de la diffusion (organisation d'expositions) mais aussi **l'invitation de professionnels** permettant la rencontre entre artistes et différents types d'acteurs. (invitation de critiques à écrire sur des artistes, organisation de visites d'ateliers...).

Dimension territoriale : montrer les choses dans un ensemble plus vaste est rendre compte d'une **dynamique de territoire**. C'est toute une scène artistique régionale qui est mise en avant, et dont les actualités peuvent trouver un écho. C'est donc la vitalité des artistes qui trouve une vitrine mais c'est aussi une **chaîne d'acteurs** au service des artistes qui trouve son sens. DDA ne peut fonctionner que si le travail se fait en dialogue (accompagnement à la visibilité) avec les lieux de diffusion, de production, qui ont des missions de diffusion ou de découvreur. Il y a **nécessité de faire réseau** avec les missions propres à chacun et chacun à sa place.

Rayonnement : Ce travail, loin de constituer un enfermement dans le territoire a bien l'ambition de le porter hors des limites du territoire. La **visibilité doit déborder le territoire strictement régional, se donner les moyens d'être efficace au-delà de ces limites**. Le **réseau national** des DDA traduit la volonté de décloisonner ces approches territoriales. Le réseau permet de jouer la transversalité interrégionale et se matérialise via des expositions ou d'autres projets communs.

Quels objectifs pour cette visibilité?

Pour les professionnels, il y a un vrai manque d'information sur les artistes présents sur le territoire. L'accès à ces informations doit être facilité et une plateforme en ligne constituerait une bonne façon de prendre connaissance de ce qui existe.

De leur côté, les artistes ont besoin de faire exister leur travail et qu'il soit vu, d'avoir des retours pour nourrir leur réflexion, faire mûrir leur démarche. A ce titre, un outil de visibilité en ligne est intéressant mais il n'est pas suffisant en lui-même et c'est une logique d'immersion des artistes dans un réseau qui est à terme bénéfique comme cela se démontre en PACA. **L'intérêt se situe dans ce qui se développe alors en terme d'accompagnement : moments d'échange et de rencontres sur le travail des artistes : textes de critiques, voyages en région de commissaires ou de galeristes extérieurs, focus sur des artistes à l'occasion de manifestations dans les lieux d'art.**

En région Centre-Val de Loire, il faudrait mettre en place une démarche volontaire pour s'assurer que les maillons s'enchaînent au-delà de la mise en ligne de dossiers et que des suites se déclenchent et contribuent à l'inscription professionnelle des artistes.

Jean-Christophe Royoux note que le maillon de la galerie est globalement manquant sur le territoire. Ce type d'acteurs participant à une meilleure connaissance des artistes par leur diffusion doit pouvoir exister plus largement sur le territoire à l'exemple de la galerie Exuo à Tours, nouveau lieu de diffusion économique pour des artistes émergents.

La démarche de DDA pourrait s'apparenter au travail d'une galerie selon Sammy Engramer car la plateforme accompagne 240 artistes dans le même **type d'articulation consistant à « mettre en lien » avec des résultats qui vont au-delà du marché de l'art.**

Une documentation qui ne serait pas au service d'une mise en relation n'a pas de réel intérêt. L'outil numérique a cette richesse d'offrir d'autres moyens de rencontre entre professionnels, correspondant au besoin d'un autre espace de dialogue que celui de l'exposition.

Il faut considérer l'outil comme un levier offrant des opportunités diverses et variées.

Pour quel public ?

Avoir un objectif de grande accessibilité nécessite une approche particulière, plaçant la médiation au cœur du travail. Si on se fixe un tel objectif de vulgarisation, il faut par ailleurs s'assurer de trouver le canal approprié pour toucher largement le public.

Les besoins exprimés par les artistes au cours de l'atelier ont davantage fait valoir un manque en direction des professionnels. Il y a déjà de nombreux intermédiaires efficaces (centres d'art, etc) qui ont des objectifs et des compétences pour toucher le « grand public ». Et l'on peut considérer que les professionnels visés sont aussi de possibles porteurs du trait d'union avec le public.

Mais grand public et public professionnel sont-ils des publics si incompatibles ? On peut s'adresser à plusieurs publics. Cet outil à inventer peut nourrir différents types de public en proposant éventuellement différents formats de ressources correspondant à différents types de besoins. Les chiffres de fréquentation du site de DDA montrent d'ailleurs que le site n'est pas visité uniquement de professionnels mais touche aussi plus largement.

Quel type de visibilité?

Documentation en ligne adaptée à chaque artiste

La singularité de DDA est de travailler main dans la main avec les artistes, de choisir avec lui la façon de construire son espace. Les contenus et formats sont adaptés au cas par cas. Un travail sur la durée est privilégié car la documentation en ligne engage dans le temps, tant sur les aspects d'actualisation que sur les temps de pause qui s'imposent parfois.

Faut-il un site internet ou un autre outil ?

Portraits documentaires

Exemple de l'initiative en région de [Girelle Productions](#) qui a initié une collection de portraits d'artistes de la région via des films documentaires de 26 minutes : *Atelier 205*. Deux films ont déjà été réalisés et l'objectif est d'en réaliser six par an. Cela nécessite d'avoir comme partenaire une chaîne TV engagée en numéraire au moins à hauteur de 5200€ (soit 20 à 25 % du coût total) pour déclencher d'autres aides du CNC. Ces courts participent à la promotion des artistes et du territoire et Girelle production souhaite les diffuser le plus largement possible (Site internet, galerie, écoles...).

Ce type de documentation pourrait venir en complément à une documentation d'artistes. Mais le documentaire ne peut suffire. Il représente une archive figée à un moment T alors que la documentation s'actualise continuellement. Par ailleurs, les moyens à mobiliser pour la production des portraits est considérable par rapport au nombre de documentaires à faire à l'échelle d'une région. Mais l'outil dans sa dimension vivante est une ressource complémentaire à encourager.

En coproduction avec les régions, le Réseau DDA a également développé une collection de portraits filmés (pas plus d'un par an) selon les opportunités liées à l'activité de l'artiste et venant compléter la documentation proposée. L'artiste s'en empare, cela devient un outil pour lui donc doit pouvoir le revendiquer. Parfois un angle permettant à un artiste de travailler sur un autre artiste.

La visibilité ou les visibilités ?

L'organisation des artistes (individuelle, collective...), l'implication dans son travail artistique (activité principale, secondaire...), le degré d'expérience (artiste émergent, confirmé), la nature de la pratique, ou les périodes de travail d'intensités différentes, sont autant de facteurs qui peuvent faire varier les besoins en visibilité des artistes, y compris au sein d'un même parcours. DDA s'engage dans une temporalité longue, conscient du fait que certains artistes peuvent avoir une activité au repos pendant un temps, il faut être attentif à la durée et aux variations d'un parcours souvent en dents de scie, avec ses moments de creux ou d'activité intense.

Qui rendre visible ? La question de la sélection

Quelle est notre connaissance du territoire ?
Combien d'artistes sont présents sur le territoire ? Doit-on passer par une forme de recensement (toujours difficile à mettre en place car le périmètre est à définir - artistes, artisans, amateurs....) ?

En Rhône-Alpes, la [MAPRAA](#) réalise par exemple un **annuaire** des acteurs régionaux (voir en région Centre Val de Loire le format de l'annuaire des auteurs de [ciclic](#)).

Ce genre d'annuaire ne permet pas de se repérer. Il y a nécessité d'établir des critères qui définissent qui est rendu visible. Une politique de décision est incontournable : **tout projet doit poser ses règles et ses critères selon son ambition**. Par exemple, pour ses portraits d'artistes, Girelle production explique que le choix des artistes n'est pas du côté de l'émergence : il doit y avoir un parcours existant pour que la notion de territoire qui est au cœur du projet soit éprouvée.

AAAR est un répertoire des structures d'art contemporain également. A l'inverse, DDA est un outil d'éditorialisation et non un recensement. DDA en PACA sélectionne environ 15 nouveaux dossiers par an. Les membres du jury des dossiers comprennent des professionnels hors région pour des regards extérieurs dépassant les affects mais aussi pour faire découvrir la scène artistique. Ce sont des supports différents qui ne permettent pas de déclencher les mêmes choses. L'efficacité de DDA repose sur la sélection des artistes qui est faite et inversement : certains artistes plus visibles et attirent le regard sur d'autres artistes moins visibles.

Ces questions de sélection peuvent soulever des crispations (niveau, high, low...).

Quelle scène souhaite-t-on mettre en avant ?
Quelles conditions met-on en place pour cette sélection ? **Les critères devront être définis par la structure chargée de mettre en place le projet mais des principes souhaités de collégialité, de regards extérieurs, de parité, d'autonomie peuvent être énoncés.**

Qui pour porter cette visibilité?

Redonner un rôle à chacun

Chloé Laffage s'interroge sur la part active ou facilitatrice développée par chaque acteur à son niveau (artiste, institution, collectivité...).

Philippe Thomas note la nécessité pour **l'artiste** d'être dans une forme de réseau et de relais vers d'autres travaux d'artistes, partageant son propre réseau de collectionneurs ou de commissaires. Il est important de sortir d'une logique de concurrence et de partager ces réseaux car un territoire perçu comme dynamique constitue une attractivité supplémentaire pour le professionnel et déclenche plus facilement un déplacement.

On peut développer de bonnes pratiques de renvoi d'un site à un autre et cela constitue une forme de visibilité qui se travaille mais qui n'est pas toujours un réflexe.

Eric Degoutte pointe qu'en communiquant sur les artistes qu'elles soutiennent par les biais des dispositifs d'aide (création, installation, etc) accordés chaque année, les **collectivités** (Drac, région notamment) fourniraient déjà une première information utile sur les artistes, leurs identifications, leurs territoires d'implantation... D'autres régions s'engagent davantage sur cette information.

En tant **qu'enseignant** en école d'art et disposant d'un espace de monstration au Musée d'Issoudun (plateforme 3), Nicolas Herubel évoque une responsabilité ressentie et un engagement avéré quant à la visibilité du travail de ses étudiants.

Dans son travail de **commissaire**, Élodie Bernard accompagne des artistes émergents et met un point d'honneur à valoriser le travail des artistes en région.

Enfin, est évoquée l'expérience des « Ambassadeurs » du territoire de Sète. **Citoyens** volontaires partenaires de l'office du tourisme, ces bénévoles font visiter la ville aux touristes et personnes extérieures. Ce principe existe également dans le cadre de grandes manifestations pour s'assurer des relais des événements dans différents réseaux (cf Manifesta pour préparer la rencontre des professionnels et des touristes avec le territoire)

Mettre en place une plateforme de visibilité et des actions de mise en relation

Sur quelle plateforme la visibilité des artistes Région Centre-Val de Loire doit-elle se développer ? Sur le site AAAR rattaché à Labomedia ? Sur une plateforme dédiée et autonome gérant cette seule activité nouvelle ? Via une structure autonome reprenant les activités de AAAR + la nouvelle plateforme ?

Élodie Bernard défend l'idée de se greffer à l'expérience DDA pour profiter d'une visibilité qui fonctionne, autant du côté des institutions que des professionnels et du public. Pour être efficace, il faut créer un DDA Centre pour adopter une méthode documentaire existante, bénéficier d'habitudes de recherche existant déjà chez les professionnels.

Si l'on construit une nouvelle identité porteuse de la mission DDA, quelle incidence pour AAAR ? Les moyens financiers disponibles permettront-ils d'empiler les outils ? Il faut tenir compte des réalités des budgets disponibles car il ne s'agit pas seulement d'un site mais bien d'une structure avec un responsable éditorial, des personnes en charge de la médiation entre professionnels et s'assurant que des regards extérieurs se portent sur la région. DDA mène

un gros travail de fluidification des relations entre les professionnels et les artistes, une médiation nécessaire pour que les échanges se fassent.

Lætitia Bourget souligne que DDA s'est développé sur les territoires régionaux en complément de réseaux de structures qui préexistaient. Or en Centre-Val de Loire, nous avons cette particularité de construire les deux dynamiques simultanément : on a un réseau récent et en construction et le souhait de développer la visibilité des artistes ; on a donc l'opportunité de réaliser un outil qui mixe les deux. Il faut travailler la singularité de notre région.

Marceline Matheron met en garde sur la vigilance à avoir à charger une unique structure d'activités multiples. Si AAAR devient porteur de cette nouvelle mission, il sera difficile de tout faire. L'efficacité de ce qu'on met en place tient du fait qu'on n'endosse pas toutes les fonctions. Il faut être en capacité de bien identifier les tâches. La mission dédiée à la valorisation des artistes ne peut se mixer aisément à celle qui viserait le rayonnement des structures car ce sont des métiers différents. Si une structure est en charge de l'ensemble des missions, elle doit pouvoir faire appel à des compétences dédiées à chacune d'elles et les mettre clairement en visibilité.

Lætitia Bourget évoque que cette mutation d'AAAR entraînerait probablement la nécessité de reconsidérer le fonctionnement de certaines activités actuelles (l'Agenda et son fonctionnement aujourd'hui : pourquoi une personne saisit les informations des autres? Ne faut-il pas changer de système pour optimiser le temps de travail ?) Cependant, Jean-Christophe Royoux et Philippe Coudert rappellent que pour avoir été testé, le mode contributif qui consisterait à faire référencer leurs actualités par les structures elles-mêmes ne fonctionne pas.

Labomedia a été l'incubateur qui a porté la mission AAAR. Être porté par une structure qui a un ensemble de prérogatives larges (le champ numérique) n'a pas aidé à la mise en place d'une approche éditoriale qualifiante AAAR. Le comité de pilotage constitué à l'origine d'un certain nombre d'acteurs pour le suivi de l'activité n'a pas perduré et n'a

L'activité de DDA PACA représente un budget annuel 125000€ / an avec 3 personnes dans l'équipe à temps plein. (environ 2 ETP dans les autres régions). Les subventions proviennent de l'État et des collectivités territoriales : Région, conseil départementaux, villes. DDA dégage ~8 % de ressources propres. Dans les autres régions, les budgets se situent entre 70000€ et 100000€/ an avec 1,6 à 2 ETP (un responsable artistique qui connaît le groupe d'artistes du territoire et développe la veille sur les commissaires et critiques, fait les demandes de subventions, suit les parcours des artistes, repère les opportunités / Une autre personne est chargée de réaliser concrètement les dossiers)

pas fonctionné. Le rattachement à une autre structure est tout aussi problématique même si cela s'avère budgétairement plus intéressant pour les financeurs. Aujourd'hui AAAR semble souffrir de ne pouvoir s'affirmer comme acteur à part entière, partenaire privilégié et légitime. Son identité éditoriale semble être ce qui lui permettra de construire les conditions de son autonomie.

Un scénario d'autonomisation pose cependant des questions budgétaires importantes, y compris sans modification dans les activités car un certain nombre de postes sont pris en charge par Labomedia (webmaster, administration, locaux...). Par ailleurs, L'équilibre budgétaire ne sera plus atteint pour AAAR cette année en raison d'une fin d'aide à l'emploi. Enfin, l'autonomisation ne sera pas sans impact sur le fonctionnement de Labomedia.

L'activité d'AAAR portée par Labomedia représente un budget annuel d'environ 37533€ (15000€ État + 15000€ Région + 7533€ aide à l'emploi)

Il est à noter que le projet des Vinaigreries en cours d'élaboration à Orléans s'oriente pour l'instant vers le principe d'un lieu de fabrication, lieu ressource axé sur la professionnalisation plus que sur la diffusion. Dans ce cadre, il pourrait y avoir un intérêt à accueillir la structure autonomisée d'AAAR, pour que chacun, selon leur registre, indépendamment et complémentirement, participe à la structuration d'un pôle ressource en région.

Propositions

> Produire une communication efficace et éditorialisée via une plateforme numérique adaptée aux besoins d'un usage professionnel pour les artistes et l'ensemble des acteurs des arts visuels tout en restant ouverte et consultable par tous.

> Construire une visibilité créatrice d'opportunités et générant des mises en relation plus qu'une visibilité basée sur l'exhaustivité.

Pour l'émergence de cette mission, plusieurs scénarios sont possibles :

- créer une structure portant cette mission seule : un Document D'Artistes Centre-Val de Loire ou une structure s'y apparentant

- autonomiser et augmenter les missions d'AAAR pour englober les objectifs de visibilité des artistes si toutefois le positionnement de Labomedia confirmait la faisabilité et la volonté de voir se détacher AAAR. Labomedia devra dans ce cas définir les conditions d'autonomisation d'AAAR, estimer les fonctions assurées par Labomedia et mesurer comment les compenser.

Un groupe de travail * propose de se mettre en place pour travailler avec Labomedia sur un suivi des attentes des acteurs (artistes et professionnels) et les nécessités fonctionnelles repérées par le groupe de travail pour cette nouvelle structure *Elodie Bernard, Gunther Ludwig, Geoffroy Gross

> Constituer un collège ou un comité de veille autonome à l'échelle du territoire qui pourrait être opérant dans le fonctionnement de ce nouvel acteur et notamment le travail d'éditorialisation. Ces personnes ressources pourraient offrir un repérage sur l'ensemble du territoire et à travers différents secteurs offrant des opportunités de visibilité (comme le tourisme). Ce fonctionnement pourrait permettre de puiser dans des compétences déjà en place.

Contact

devenir.art

Elise Jouvancy

coordination@devenir.art

06.24.51.21.28

40 rue du Docteur Chaumier, 37000 Tours

devenir.art reçoit le soutien de la DRAC Centre-Val de Loire et la Région Centre-Val de Loire